

Toussaint 2025

Afin de permettre aux familles l'entretien des tombes avant la Toussaint, l'accès en automobile au cimetière municipal de Colmar, 135 rue du Ladhof, sera exceptionnellement autorisé de 8h à 17h du jeudi 23 octobre au vendredi 24 octobre inclus, puis du lundi 27 octobre au mardi 28 octobre (inclus).

A noter qu'il est formellement interdit de stationner sur les pelouses.

Enfin, l'accès au cimetière sera strictement interdit à tout véhicule du mercredi 29 octobre au vendredi 31 octobre inclus.

Ouverture du secrétariat du cimetière le samedi 1^{er} novembre de 7h à 12h et de 14h à 17h.

Ouverture des portes du cimetière le samedi 1^{er} novembre de 7h à 17h.